

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LACOT et THOMPSON - Editeurs-Proprietaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne... 50 00
Edition Hebdomadaire... 3 00

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. Pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière compris...

PRIX DES ANNONCES

EDITION QUOTIDIENNE.
Premiere insertion... 7 cts par ligne
Chaque insertion subséquente... 2 " "

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux Editions de la campagne.

W. ET F. P. CURRIE ET CIE
ONT A VENDRE DES
TUYAUX DE DRAINAGE.
Tuyaux de Boisilliers,
Ciment de Québec,

PREPARATIONS pour LES DENTS.
Philodonte,
Sozodont,
Odont de Rowlands,

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"
19 & 20 Cornhill, Londres.
CAPITAL... £2,500,000 Sterling.

NOEL PRATT,
MEUBLEUR ET SCULPTEUR.
DE GOUT ET DE FANTAISIE.
39, Grande rue St. Laurent.

Feuilleton de "L'Union Nationale."
LE
MAUVAIS ŒIL
ou
LE SPECTRE NOIR.

DR. L. O. THAYER,
OULISSE ET AURISISTE.
Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, Etc.,

PHILODONTE.—Justement reçu un assortiment considérable de PHILODONTE du Dr. Fourthier, et à vendre en gros et en détail, chez

La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS
BUREAU: No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.

GRANDE DECOUVERTE MEDICALE
REMEDE INFALLIBLE.
On a découvert récemment un remède qui guérit infalliblement l'Hydropisie.

Il s'étaient arrivés à un endroit où la route se partageait en deux. L'étranger tourna à droite, et Woodward se dirigea vers Rathblinn House, la résidence de son père.

Est maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, rue Notre-Dame, au-dessus de M. Laurent et Laforce, Marchands de Pianos, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oeilles.

A. A. C. LA RIVIERE,
IMPORTATEUR & MARCHAND DE
FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
COUTELLERIE
ET DE PEINTURE.

La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS
BUREAU: No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LONDON & LANCASHIRE.
SUR LE FEU ET LA VIE
CAPITAL \$5,000,000.

On s'imaginait volontiers que le cœur de Woodward battait l'émotion et de plaisir à la pensée qu'il allait retrouver, après une si longue absence, ceux qui devaient être les plus chers à son cœur.

GRANDE VENTE de Fruits.
10 tonnes de Bains à Pudding
5 " " de Corinthe Anglais

On trouvera à cet établissement un assortiment complet des marchandises ci-dessus mentionnées, venant d'être reçues directement des manufactures anglaises, françaises, allemandes et américaines.

CHAPLEAU & RAINVILLE
AVOCATS.
No. 65, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

Imperial Fire Insurance Company of London.
ETABLIE EN 1833 - CAPITAL, £1,000,000

Cette indifférence si peu naturelle pour les liens de la nature surpât d'abord son oncle, et lui ôta quelque peu de sa confiance.

EPICES MOULUES.
A VENDRE:
Poivre rouge, Cannelle, Clous de Girofle,

SIROPS! SIROPS!!
Les Souffigés ont toujours à vendre les Sirops aux Fruits les plus exquis.

UNE IMMENSE QUANTITE
DE HARDES FAITES
POUR HOMMES ET ENFANTS.

J. D. LAWLOR,
Manufacturier et Marchand de Machines à Coudre, invite respectueusement les personnes qui se proposent d'acheter des Machines à Coudre, à venir examiner l'assortiment de machines de première classe qu'il a en magasin.

Woodward regarda son interlocuteur avec curiosité: il pouvait avoir vingt-huit ans; sa personne était bien faite, et sa figure avait ce profil fréquent chez les Irlandais;

PRESENDS DE NOEL!
Un magnifique assortiment d'ARTICLES DE TOILETTE, pour Présents de Noël et de Jour de l'An, composé comme suit:

SAVON DE CASTILLE.—A vendre—200 boîtes par KERRY FRERES & CRATHERN.

MACHINES A COUDRE, DE WEEB
POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES.
Devant le public depuis 15 ans.

OUVERT CE JOUR.
RESTAURANT DOLLY.
Le Souffigé prend la liberté d'annoncer aux Messieurs de Montréal qu'il a ouvert à l'établissement bien connu ci-haut désigné, et les informe respectueusement qu'il est prêt à leur servir ce que l'on trouve de mieux dans une maison de première classe.

—Monsieur Lindsay, dites-vous? —Où? —Je crois que je le puis. —Où, mais en êtes vous bien sûr? —Il me semble que je le suis.

DECORS POUR NOEL.
FLEURS PRUSSIENNES DÉSSÉCHÉES
Bouquets arrangés en Couronnes, Guirlandes, Croix

ATELIERS D'ELECTROTYPE ET STERÉOTYPE.
DÉVENAGEMENT.
Le Souffigé prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et les imprimeurs de la province, qu'il a déménagé ses Ateliers du No. 70 rue St. François Xavier, aux anciens logements, No. 32 Grande rue St. Jacques, (vis-à-vis le St. Lawrence Hall).

A VENDRE
Un terrain de 3175, situé sur la rue Montcalm, en cette cité, avec une maison neuve, en brique, à deux étages dessus construite, portant les nos. 232 et 234 de la dite rue Montcalm.

DINERS, REVEILLONS, ETC., ETC.
PASTILLES AU CHOCOLAT, BATONS au Chocolat Crispés et Bonbons de fantaisie cristallisés, à la crème de qualité supérieure.

—Puis-je vous demander, répliqua l'autre, si vous êtes un homme de religion? —He! quel rapport cela a-t-il avec ce que je vous demande? dit Woodward qui commençait à s'impatisser.

POUDRE DE DIAMANT pour les cheveux, à vendre par E. MUIR, Place d'Armes.

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS.
No. 28, rue St. Vincent, Montréal.

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS.
No. 28, rue St. Vincent, Montréal.

J. C. LEPAGE, Meublier, No 152, Rue St. Laurent.
Fait toutes espèces de réparages, achète et échange des meubles de secondes mains. Tient toujours en mains des meubles neufs.

—Où! peu de chose, Monsieur. Seulement, si vous m'avez laissé parler, j'allais y us dire que si vous connaissiez le chemin du ciel aussi bien que je connais la route qui conduit chez M. Lindsay, vous pourriez vous estimer heureux, et ne vous une bonne étoile.

SAVON GLYCERINE DE BÉBOW sans pareil pour les coupures aux mains, etc. A vendre par E. MUIR, Place d'Armes

LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS
LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

PRÉSENT POUR LES FÊTES
Venez examiner les machines à coudre de Singer, avec boîtes en bois de rose, acajou et noyer noir de \$47 à \$125.

—Où! peu de chose, Monsieur. Seulement, si vous m'avez laissé parler, j'allais y us dire que si vous connaissiez le chemin du ciel aussi bien que je connais la route qui conduit chez M. Lindsay, vous pourriez vous estimer heureux, et ne vous une bonne étoile.

BAZAR.—Les Dames du couvent de St. Laurent ouvriront un bazar le 7-Janvier prochain et le continueront les deux jours suivants.

LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS
LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

PRÉSENT POUR LES FÊTES
Venez examiner les machines à coudre de Singer, avec boîtes en bois de rose, acajou et noyer noir de \$47 à \$125.

—Où! peu de chose, Monsieur. Seulement, si vous m'avez laissé parler, j'allais y us dire que si vous connaissiez le chemin du ciel aussi bien que je connais la route qui conduit chez M. Lindsay, vous pourriez vous estimer heureux, et ne vous une bonne étoile.

M. SAMUEL CHAREST offre en vente 200 Pièces de Flanelle large à UN SHEILING LA VERGE, ainsi qu'un bel assortiment de Marchandises d'Automne, au No. 8 Rue St. Laurent, Enseigne du Pavillon français.

LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS
LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

PRÉSENT POUR LES FÊTES
Venez examiner les machines à coudre de Singer, avec boîtes en bois de rose, acajou et noyer noir de \$47 à \$125.

—Où! peu de chose, Monsieur. Seulement, si vous m'avez laissé parler, j'allais y us dire que si vous connaissiez le chemin du ciel aussi bien que je connais la route qui conduit chez M. Lindsay, vous pourriez vous estimer heureux, et ne vous une bonne étoile.

THOMAS ETIENNE ROY, écrivain, No. 8 Rue St. Joachim Hauteville, est agent de l'Union Nationale pour tout le district de Québec. Il est en conséquence autorisé à recevoir des abonnements et annonces pour le dit Journal et ses pages seront regardés comme patiem au bureau de l'Union Nationale.

LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS
LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M.

PRÉSENT POUR LES FÊTES
Venez examiner les machines à coudre de Singer, avec boîtes en bois de rose, acajou et noyer noir de \$47 à \$125.

—Où! peu de chose, Monsieur. Seulement, si vous m'avez laissé parler, j'allais y us dire que si vous connaissiez le chemin du ciel aussi bien que je connais la route qui conduit chez M. Lindsay, vous pourriez vous estimer heureux, et ne vous une bonne étoile.

**TRAITEMENT SPECIAL des maladies**  
Secrètes de la Peau, des Yeux, des  
maladies de la Gorge et des Poux, des ma-  
ladies de la Coe., des maladies du Foie et de  
la Vessie, Croc.

**F. A. SOULACROIX,**  
Docteur Médecin et Chirurgien, Français diplômé  
de la Faculté de Paris, bachelier es-lettres, bache-  
lier es-sciences-physiques, et élève de MM. Ricord  
et Crenève, les célèbres médecins français des  
maladies secrètes.

Le Docteur Soulacroix traite également toutes  
les autres maladies tant médicales que chirur-  
gicales et les maladies des enfants.

Consultations: Toute la Journée de 9 heures  
du matin jusqu'à 5 heures du soir, et de 7 heures  
à 9 heures du soir.

OFFICE: RUE NOTRE-DAME, NO. 192,  
Au-dessus du Vendeur Mathieu, L'Éclair.

nov 2m

Le Soussigné sollicite respec-  
tueusement les personnes qui ont  
l'intention d'assurer leur vie, de  
vouloir bien s'adresser à lui au  
numéro 22 rue St. Gabriel, car il  
vient d'être nommé agent de la  
Compagnie d'Assurance Aina,  
l'une des associations les plus  
prosperes et les plus sûres qu'il y  
ait sur ce continent. Il fournira  
avec plaisir tous les renseigne-  
ments et les statistiques concer-  
nant l'institution qu'il représente.

**T. THOMPSON.**

BUREAUX NO 22 RUE ST. GABRIEL.

**2ème Edition.**

**L'Union Nationale**

Publié par

**SAMEDI, 29 DECEMBRE 1886.**

**Dépêches Spéciales**

PROCES DES FÉNIENS A SWEETSBURG.

**CROWLEY CONDAMNÉ À MORT,**

CRAWFORD À TROIS MOIS DE PRISON.

Fin des procès féniens à Sweetzburg.

Sweetzburg, 28 déc.—La Cour s'ouvre à 11  
heures.—M. Devlin demande que la sentence  
contre Crowley ne soit pas rendue. Il a  
l'intention de réserver à la Cour d'appel l'un  
des points qui a été soumis au jury. Son  
honneur a dit au jury que le prisonnier était  
allé dans la maison de Titterton en obéissance  
à un ordre reçu du général Spear, le 7 Juin.  
Cet ordre était encore en force le 9 Juin.  
Cet ordre était mentionné dans l'acte d'accusation.  
Pour établir, suivant M. Devlin, la complicité  
du prisonnier dans la journée du 9, il aurait  
fallu prouver que l'ordre du général Spear  
avait été donné ce jour-là même. M. Devlin  
prit en terminant l'avoocat de la couronne de  
ne pas vouloir s'opposer à sa demande de  
suspendre le jugement.

M. Ramsay dit qu'il ne peut y consentir,  
attendu que cette demande n'est pas soutenue  
en loi.

Le juge dit qu'il y avait trois applications:  
la première demande un nouveau procès et il  
ne peut y consentir. La deuxième soumet  
une motion pour suspendre le prononcé de la  
sentence (arrêt de jugement).

Les raisons qui appuient cette dernière ont  
déjà été rejetées par la cour; la troisième  
veut réserver un point à la cour des appels,  
et ce point n'est pas une question de droit,  
mais une question de faits. Il a été  
conséquemment jugé par le jury, et celui-ci a  
trouvé que le prisonnier avait reçu, le 7 juin,  
un ordre du commandant de l'armée d'invasion.  
Le 8, il continuait d'obéir à cet ordre, et le  
9, en obéissant encore à cet ordre, il servait  
ni plus, ni moins, comme soldat dans la dite  
armée. Pour toutes ces considérations, le  
juge rejette les trois applications.

M. Devlin demande alors que les exécutions  
des sentences soient fixées après le 1er mars  
prochain. La Cour d'appel siègera alors et  
cette faveur de la Cour lui permettrait de  
soumettre à ce tribunal un bref d'erreur contre  
les sentences.

Le juge répond que cela regardait l'Exé-  
cutif. Puis, s'adressant au prisonnier, il lui  
débita une longue sermon sur les énormités  
de son crime. Il n'y a, dit-il, que des ignorants  
qui puissent classer l'acte atroce que vous avez  
commis parmi les actes réguliers de bonne  
guerre. Il n'y a qu'un cas où un soldat n'est  
pas individuellement responsable de ses actions  
sur le champ de bataille, c'est lorsqu'il exécute  
la volonté constitutionnelle de son souverain,  
ou de son gouvernement. Mais exécuter la  
volonté d'une personne d'une moindre autorité,  
quand celle-ci ordonne la violence et la guerre  
ouverte, est commettre tout simplement le  
meurtre.

C'est une tâche pour la civilisation de  
notre âge qu'il y ait encore des personnes qui  
ne puissent ou ne veulent faire cette distinc-  
tion. Je nourris, ajoute le juge, toute la  
pitié qu'un homme peut avoir pour vous, car  
votre position peut être beaucoup plus criti-  
que que quelques uns semblent le croire.

Le juge pronça alors la sentence, qui est  
que le prisonnier sera pendu le 15 février  
prochain. Ce dernier, dans ce moment  
solennel, ne s'est pas montré aussi indifférent  
que Madden et Smith.

George Crawford, le dernier des prisonniers  
féniens à Sweetzburg, est ensuite amené à la  
barre et plaide coupable de vol. Il est  
condamné à 3 mois de prison.

La couronne entre un *nolle prosequi* sur  
l'acte d'accusation qui représentait le pris-  
onnier comme ayant pris part à l'invasion  
fénienne.

Le terme de la Cour, qui est ouvert depuis  
quatre semaines, est alors déclaré clos.

Le résultat est celui-ci.—A l'ouverture du  
terme, il y avait 16 prisonniers féniens. Le  
grand jury n'a pu trouver de vrais bills contre  
deux d'entre eux, Coburn, et Power, qui ont  
été mis en liberté en conséquence. Rogers,  
McGowan et Howard ont été acquittés sans  
procès. Gigan, Reardon, Carroll, Owens,  
et Morrill ont subi leur procès et ont été  
acquittés.

McDonald a été acquitté sur la principale

accusation, et deux jurys n'ont pu s'accorder  
sur l'accusation de vol. Cinq demeurèrent  
maintenant en prison: Holmes condamné à  
deux mois de réclusion, Crawford à trois mois,  
et Madden, Smith et Crowley sont condamnés  
à mort.—La police militaire va rester à  
Sweetzburg jusqu'à nouvel ordre. On  
croit que les prisonniers ne seront pas trans-  
portés à la prison de Montréal.

**AFFAIRE LAMIRANDE.**

(Du London Morning Star.)

L'extradition de M. Lamirande est une  
affaire qu'il n'est pas permis de laisser dans  
la position qu'elle occupe maintenant. Cet  
homme a subi un procès impartial, sa culpabilité  
a été démontrée, il a par lui-même ou par  
ses amis restitué ce qui pouvait être restitué  
et pendant les dix années à venir il va expier  
dans la solitude la crime dont il a été trouvé  
coupable. Mais quoique la justice de sa  
sentence doive être admise et qu'aucune  
sympathie ne puisse être éprouvée par un  
délégué dont la faute est sans atténuation  
il n'en est pas moins certain que sa  
déportation du Canada a été effectuée par des  
moyens les plus évidemment injustes et illé-  
gaux. En faisant cette observation, nous  
désirons être bien compris. Si nous pensions  
que le gouvernement français ou ses représen-  
tants au Canada eussent été parties aux actes  
illégaux qui ont soulevé un sentiment aussi  
général d'indignation, nous serions les premiers  
à demander le retour de Lamirande à  
Montréal. Mais à moins qu'il n'y ait quel-  
que preuve à produire tendant à impliquer les  
autorités françaises, nous ne pouvons compren-  
dre sur quel motif une telle demande pour-  
rait être faite. Le fait est que nous ne pou-  
vons rendre le gouvernement impérial respon-  
sable des grossiers écarts des officiers canadiens  
Lamirande n'a pas été kidnappé. Admettons  
qu'il ait été la victime d'une basse  
conspiration, obtenue sur de fausses représen-  
tations et quoique diverses personnes occupant  
des positions élevées et responsables aient agi  
d'une manière si criminelle qu'il est impossible  
de stigmatiser leur conduite par des épithètes  
suffisamment énergiques, nous ne voyons pas  
sur quel principe acceptable le gouvernement  
pourrait être appelé à remédier à l'abus qui a  
été commis par des gardiens reconnus de la  
loi et de la justice en Canada.

Cette manière de voir n'est pas affectée par  
les révélations faites hier par un de nos  
confères. Au contraire, si les faits, énoncés  
par le Times devenaient authentiques, ils  
tendraient d'avantage à exonerer le gouverne-  
ment français, à augmenter la culpabilité des  
autorités canadiennes. Notre confère allègue  
que l'avoocat qui représentait la Banque de  
France dans la poursuite d'extradition, était  
l'un des membres de la raison sociale dont M.  
Cartier, procureur-général-Est, est le chef, et  
ajoute, sans toutefois appuyer l'énoncé de  
son autorité, que le « magistrat de police qui  
« a signé l'envoi en prison, le Député-Greffier  
« de la couronne qui avait préparé le mandat  
« d'extradition, plusieurs jurés d'avance, et le  
« représentant de la couronne pour la poursuite  
« des offenses criminelles, qui avait exprimé  
« tant d'indignation lorsque l'on avait intimé  
« l'arrestation du prisonnier pourrait être  
« traité illégalement, avaient tous été destitués  
« précédemment de leurs offices par le gou-  
« verneur-général et réintégré par l'influence  
« de M. Cartier. » Si cet avis est prouvé,  
il constitue en lui-même un grave cas de  
suspicion, qui est grandement fortifié par les  
circonstances qui entourent l'enlèvement de  
Lamirande à Québec, par un convoi nocturne,  
différé pendant trois heures, comme pour  
assurer d'avantage l'accomplissement du but  
illégal que l'on avait en vue. Il est certain  
que Lamirande a été enlevé pendant que sa  
demande pour un bref d'*habeas corpus* était  
pendante devant le juge Drummond; et s'il  
est vrai aussi que ce personnage distingué,  
agissant sur l'information qui lui avait été  
communiquée par l'avoocat du prisonnier, s'est  
hâté de se rendre à la station du chemin de  
fer et que, trouvant là des indices qui le  
soupçon d'abus était fondé, il se serait rendu  
à la prison et aurait laissé là des instructions  
écrites au géolier lui enjoignant de ne délivrer  
le prisonnier sur aucun ordre, ces faits contri-  
buent bien à aggraver la condamnation des  
personnes impliquées dans la conspiration,  
mais ils ne peuvent rendre le gouvernement  
français responsable de la conduite du gou-  
verneur-général, en accordant le warrant  
d'extradition. Lui et ses aviseurs sont ceux  
qui doivent être appelés à rendre compte, et  
non l'exécutif français, qui, en voyant revenir  
Lamirande dans les limites de son autorité,  
pourrait ne voir en lui qu'un criminel ramené  
au contrôle de la justice.

Nous pouvons raisonnablement affirmer ce  
qui précède, d'après ce que nous connaissons  
déjà de cette honteuse affaire. Il est extrême-  
ment désirable que nous ne soyons pas  
jetés dans une fausse route et que des ques-  
tions complexes, qui auraient l'effet de distraire  
l'attention des actes des autorités canadiennes,  
ne soient pas utilement soulevées. La répro-  
bation de la presse ou la simple expression de  
la désapprobation ministérielle ne satisfiera  
pas les fins de la justice. Lord Monck est un  
gentilhomme d'un caractère élevé et son  
administration des affaires en Canada a donné  
une satisfaction générale, sauf cette exception.  
Il n'y a pas lieu de supposer, pour un moment,  
qu'il se serait prêté de propos délibéré à un  
complot aussi bas et aussi inique que celui qui  
révèle cette affaire. D'autres parties se sont  
servi de lui comme d'un instrument et ces  
personnes, quelles qu'elles soient, ont dû avoir  
accès auprès de lui et exercer une grande  
influence dans ses conseils. Le public a  
droit de demander que toute cette affaire soit  
soignée jusqu'à dans ses replis les plus profonds  
(to the very bottom); et ceci ne peut se  
faire d'une manière satisfaisante qu'au moyen  
d'une enquête ouverte et rigoureuse. S'il  
n'y a pas de respect pour les formes de la loi,  
il ne peut y avoir rien de ce qui est justice et  
protection pour le sujet. Si Lord Monck,  
avec ses yeux ouverts et avec une connais-  
sance entière qu'il allait fouler aux pieds  
la plus haute cour de justice du Canada,  
à délibération émise le warrant, il s'en suit  
que Lord Monck est indigne de son office.

Nous ne croyons pas cela; mais si, et cela  
est plus probable, vu que c'est appuyé par  
l'exposé *ex parte* qui a été fait, le gouverne-  
ment-général a été l'objet de machinations  
secrètes, dans l'exercice de l'une de ses plus  
solennelles fonctions, alors le devoir impérial  
du gouvernement britannique est de faire sentir  
aux conspirateurs que son bras est assez puis-  
sant pour les atteindre et les punir.

Il a été judicieusement remarqué par M.  
Frédéric Harrison, dans ses lettres sur la loi  
constitutionnelle en Amérique, que « Lorsque

le brave Pleton a subi un procès et a été  
trouvé coupable, par un jury, pour avoir  
« ordonné à la hâte d'infliger à une fille noire  
« posé légal) la souffrance insignifiante de la  
« victime n'était rien en comparaison de  
« l'injure infligée à la loi; et que l'honneur  
« même d'un héros ne devait peser que bien  
« peu dans la balance, avec l'honneur de  
« l'Angleterre. » Le même principe s'appli-  
« que également au Canada, et il y a là des  
« officiers, comme dans d'autres parties du ro-  
«yaume, qui ont fortement besoin d'une leçon.  
Il n'y a pas bien des années qu'un ministre  
canadien, qui avait chassé été d'office, a réussi  
par un échange frauduleux de porte-feuille à  
ressaisir le pouvoir, sans la formalité d'une ré-  
lection par les constituants. Nous avons dans  
le temps dénoncé cette monstrueuse usurpation  
comme nous dénonçons aujourd'hui un nou-  
veau échange flagrant à la loi. Une cour  
canadienne aurait délivré JOHN ANDERSON à  
l'esclavage, si la cour du Banc de la Reine  
de ce pays n'avait pas interposé son autorité  
pour le soustraire au sort qui le menaçait; et  
à moins que nous ne soyons déterminés à  
maintenir notre attitude sur les antiques bou-  
levards et à venger les vieux précédents qui  
ont jeté tant d'éclat sur l'histoire de notre  
pays, ni la mère-patrie, ni ses colonies ne  
continueront à être dignes de la réputation  
qui elles ont mérité.

**BULLETIN FINANCIER.**

New-York, 29 déc.—Or ouvert à 133 1/2—  
Change sterling 94. — Greenbacks achetés à  
25 et vendus à 24 d'escompte. Argent acheté  
à 1/2 d'escompte et vendu à 1/4.

**CANFIELD DORWIN ET CIE.**

—M. Devany continuera sa grande vente  
de Noël et du jour de l'an à ses magasins de  
la Grande rue St. Jacques, toute la semaine  
et le lundi avant le jour de l'an. L'assortiment  
est très considérable et des plus variés,  
comprant: Montres et chaînes en or et en  
argent, Bijouterie, Vaiselle d'argent et en  
plaqué, articles de fantaisie et d'utilité domes-  
tique, Vaiselle et coutellerie de table, Élégants  
pendules françaises, ornements en cuivre etc.,  
etc. — Vente tous les jours à 2 heures  
l'après-midi et à 7 heures le soir—Il y a des  
sièges pour les dames.

25 déc. 45—56.

**G. T. DORION & CIE.**

Montreal, 29 déc.  
Ce matin le temps est beau et froid.  
Le marché est tranquille. Prix sans change-  
ments.

**COMMERCE.**

Fleur par qrt de 196 lbs.—Supérieure extra no-  
minale, 8.90; Extra, 8.70 nominale; Fancy nomi-  
nale, 7.90 à 7.40; Supérieure de blé du Canada  
6.87 à 6.90; fortes supérieures de blé du Cana-  
da, (prix exceptionnels), 6.95 et plus; Supérieure  
de blé de l'Ouest 7.00 à 7.15; Supérieure des  
marques de la cité, 7.00 à 7.15; Supérieure No. 2,  
no minale; belle nominale; moyenne nominale;  
recoupes, nominale; fleur en poche, 3.30 à 3.45 par  
100 lbs, selon la qualité.

Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.—\$5.00.  
Blé par mts de 60 lbs.—Il. Canada de prin-  
temps du non val à 1.50

Pois par 60 lbs.—Une vente en chers à 35¢, éga-  
à 80¢ par 90 lbs.

Orge par 55 lbs.—Nominale de 50 à 58¢

Mais par 55 lbs.—Aucunes Ventes importantes  
depuis la fermeture hier—55 et 60

Aletris par 100 lbs.—Potasse lère qualité, 6.70  
qualité inférieure, 6.35 à 6.45. Perlesse nominale  
de 7.35 à 7.40.

**MARCHE AUX EPICERIES.**

SUC — Des Barbades et de Cuba (brillant)  
vendus de 54 à 56; et de 74 à 76 droits acquittés

Sucre et S. os. Prix à la raffinerie.

Pains par tierces d'environ 400 lbs, par lb.—0.113  
Erasac suc, mar " 160 lbs " lb.—0.11  
Moulu pot. table " 200 lbs " lb.—0.11  
Ex. moulu cor. cœur " 200 lbs " lb.—0.12  
Erasac A " 250 lbs " lb.—0.13  
Jaune raffiné " 250 lbs " lb.—0.13 à 0.14  
Sirop Jaune " 40 gal. p. gal.—0.50  
du Standard " 40 gal. " " —0.46

THEES.—Il y a eu quelques petites ventes  
marché ferme pour les bonnes qualités.

CAFÉ.—Aucun changement dans les prix. Ja-  
va, 22 à 24; Rio, 18 à 20; au Cap, 17 à 19;  
Maracibo, 18 à 20.

**MARCHE DE NEW-YORK.**

New-York, 29  
Coton—Lourd. 33 à 34 middling uplands.  
Fleur—Recettes 1371 qrt. marché tranquille et  
sans changements, ventes 3800 qrt de 8.25 à  
10.05 pour Fleur supérieure de l'Etat, 10.50 à  
11.00 pour extra do; 11.20 à 12.00 pour choisis-  
de; 8.50 à 10.25 pour supérieure de l'Ouest; 9.00  
à 11.11 pour commune à moyenne extra de  
l'Ouest; et 11.75 à 13.50 pour choisis de  
l'Ouest.

Fleur de Seigle—Plus ferme. Ventes 150 6.25  
à 7.60.

Blé—Reçu aucun, marché de 3 à 5c meilleur,  
ventes 5600 mts de 2.13 à 2.12, nouveau de  
Chicago et de Mil, 2.90 à 3.00 au bout de l'Etat.

Seigle — Reçu aucun, en bonne demande et  
ferme, ventes 18900 mts de l'Ouest 1.08 à 1.10

Orge.—Reçu aucun, marché lourd.

Blé d'Italie.—Reçu 1370 mts, marché ouvert  
environ 20 meilleur, mais ferme jour et à la  
baisse, vente 196000 mts, 91¢ à 94 inférieure, 95  
à 96 mélo de l'Ouest pour exportation, en cir-  
culation, 96¢ à 97c de en magasin.

Avoine.—Reçu 1200 mts marché le plus bas,  
ventes 31600 mts, 63¢ à 65¢ de Chicago et de Mil.

**Prix courant en détail du Mar-  
ché Bonsecours.**

Revisés avec soin pour L'UNION-NAT  
NALE par M. F. BRONST, Assistant  
Clerc du Marché

Montreal, 29 déc.

Fleur de la campagne	qt. 19	3	4
Pêches par boîtes	00	00	00
Farine d'avoine	do	11	12
Blé d'Inde	do	10	10
Pois minot.	do	5	5
Org	do de 60 lbs (nouy.)	2	3
Avoine de 40 lbs.	do	1	2
Sarrasin	do	2	3
Graine de lin	do	7	8
Graine de mil	do	8	9
Dinde vieux couple	do	8	9
do jeune	do	4	7
Oies	do	6	7
Canards	do	3	4
do sauvages	do	2	3
Volaille	do	2	3
Poulets	do	1	2
Pigeons	do	1	1
Tourtes	do	0	0
Perdrix	do	3	4
Livres	do	1	1
Beurre	do	1	1
Beurre frais	do	1	1
do salé	do	0	1
Fèves canadiennes	do	0	0
Patates	do	4	4
Cochons morts	do	32	37
Sucre d'érable	do	0	0
Sirop	do	0	0
Miel	do	0	7
Œufs frais	do	1	1
Orange	do	0	0

**2ème Edition.**

**TELEGRAPHIE GENERALE.**

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Albany, 28 déc.—La tempête d'hier et  
de la nuit dernière est la plus violente que  
nous ayons eue depuis 1835. Il est tombé  
une couche de neige de vingt pouces d'épais-  
seur. La tempête s'est continuée aujourd'hui.  
Troy, 28 déc.—Depuis 1835, nous n'avons  
pas eu tempêtes aussi rigoureuses que celle  
que nous avons eue hier et aujourd'hui. Nous  
avons deux pieds de neige et pas un convoi  
n'a pu arriver ici depuis hier après midi.

Washington, 28 déc.—Les avis reçus hier  
soir de plusieurs politiciens éminents du Sud  
s'accordent à dire que les Etats ex-rebelles  
ont définitivement résolu de rester dans leur  
présente condition politique passive. Ils ne sont  
pas seulement opposés à l'amendement consti-  
tutionnel passé à la dernière session du Con-  
grès, mais aussi à tout autre amendement qui  
les priverait d'aucun droit que possède  
aujourd'hui les membres de l'Union.

Les réceptions du jour de l'an seront plus  
généralement observées cette année que  
d'ordinaire.

La question de soutenir Juárez, après le  
départ des troupes françaises du Mexique, est  
sérieusement discutée.

—L'article du Star de Londres, dont nous  
publions la traduction dans notre première  
édition, est du plus haut intérêt au point de  
vue canadien. Nous en recommandons par-  
ticulièrement la lecture. Nous frisons en même  
temps remarquer que c'est l'un des organes  
les plus importants de la métropole.

**LES AVOCATS DE LAMIRANDE  
A NEW-YORK.**

La Minerve de Montréal s'est souvent plu  
à faire passer pour voleurs les avocats dont  
Lamirande s'est servi à New York.

Le procès final de ce dernier, qui a eu lieu  
à Poitiers, a révélé des faits graves qui pour-  
raient être interprétés au désavantage de  
deux des avocats liés à cette cause.

Il est donc important de donner un mot  
d'explication, afin que l'innocent ne soit pas  
confondu avec le coupable.

Lamirande a déclaré qu'il avait déposé  
191,000, francs entre les mains de certains  
avocats de New York. Sur cette somme 25,  
000 francs seulement ont été recouverts.

La balance a donc été réellement volée.

Il s'agit de savoir, maintenant, quels sont  
les voleurs.

Où serait d'abord tenté de croire que  
ce soit MM. Spithorn & Morel que nous ayons  
connus ici pendant la poursuite en extradition;  
mais des renseignements particuliers nous  
mettent en état de mettre à l'abri de toute  
attaque l'honorabilité de ces messieurs. Ils  
n'ont rien reçu de l'argent de Lamirande. Ce  
dernier a eu recours à eux qu'après s'être  
confié à d'autres qui l'ont dépouillé de  
166,000 francs, si toute fois sa déclaration  
devant le tribunal français est véridique.

**NOS MINISTRES EN ANGLETERRE**

Il ne faut pas se le dissimuler, la position  
de nos ministres en Angleterre n'est rien  
moins que très humiliante.

Toute la presse de la métropole est sur  
leur dors.

Maintenant que tous les faits relatifs à  
l'enlèvement de Lamirande sont connus, les  
plus graves accusations sont portées contre  
eux.

Le Times a parlé et comme le dit un cor-  
respondant de Londres cette grande voix bri-  
tannique ne se fait pas entendre impunément.

L'enquête qu'il a demandée avec tous ses  
confères aura certainement lieu, et il est vrai  
aujourd'hui de dire que les ministres canadiens  
sont allés en Angleterre subir devant le haut  
tribunal de l'opinion, en attendant que le  
parlement Impérial, le procès dont la cause  
est leur conspiration dans l'enlèvement de  
Lamirande.

On dissèque aujourd'hui leur conduite  
passée. On rappelle les abus du serment  
d'office de 1858; on parle de l'affaire du nègre  
Anderson et le Star se demande s'il n'est  
pas temps d'infliger une leçon méritée aux  
intriguants qui régissent le Canada.

Nos ministres doivent trembler en attendant  
les débats qui vont bientôt s'ouvrir dans le  
Parlement anglais. C'est là qu'ils seront  
finalement condamnés ou exonorés.

D'un autre côté, que va devenir leur pro-  
jet de confédération? Il est certain qu'ils ont  
entièrement perdu de leur influence.

Leurs fautes démasquées auront inévitable-  
ment pour résultat d'ajouter à l'autorité de  
de leurs adversaires tout ce que la leur a  
perdu.

Il n'est pas improbable aujourd'hui que le  
document contre la confédération adressé  
au bureau colonial par les membres de  
l'opposition Canadienne soit prise en  
considération et qu'il lui soit donné suite.

Ce document, après tout, est peu exigeant,  
il ne demande qu'un délai et un appel au  
peuple avant la sanction impériale des change-  
ments constitutionnels proposés.

On prétend même aujourd'hui que le gou-  
vernement anglais est disposé à ne pas s'oc-  
cuper de Confédération durant la prochaine  
session.

C'est un correspondant du Times de New-  
York qui le dit.

Nous serions heureux s'il disait vrai. D'ici  
à une autre session, la réaction dans le sens  
libéral aurait le temps d'opérer bien des  
changements dans les idées.

De nouvelles élections sous la constitution  
actuelle seraient grandement désirables. Les  
adversaires de la confédération auraient dix  
chances contre une de triompher dans leur  
opposition. Ce qui le prouve, ce sont les  
efforts déployés par nos ministres pour re-  
pousser l'appel au peuple quand il a été proposé.

JOSEPH BOUCHARD.

**VENTE DE TERRE.**

En vertu du pouvoir qui m'est délégué en ma  
qualité de Syndic des biens et effets de l'insol-  
vable ci-dessus mentionné, j'offrais en vente, à la  
folle enchère, à l'hôtel de A. McEchran, dans le  
village de Ormstown, Comté de Chateauguay,  
C. E., LUNDI le 11e jour de mars prochain, A. D.  
1887, à midi, la terre ci-dessus (ou ferme) ap-  
partenant à la succession du dit insolvable, savoir:  
Ce lot entier de terre désigné sous le No. 10, et  
situé dans le quatrième rang de Georgetown Sud,  
dans la Seigneurie de Beauharnais, Comté de  
Chateauguay, borné en front par le chemin de  
front du dit rang; en arrière par le No. 10, dans  
le troisième rang; sur le côté sud-ouest, par la  
ligne de division de Georgetown et Jamestown, et  
sur le côté nord-est par le No. DEUX, dans le  
dit quatrième rang de Georgetown Sud, et  
contenant, suivant l'arpentage qui a été fait  
par William Barrett, Arpenteur assermenté, dix  
arpents de largeur par vingt arpents de longueur,  
formant cent arpents en superficie, plus ou moins,  
avec une grange y érigée.

Pour tous les autres détails, s'adresser au  
Soussigné, entre les mains duquel tous les créan-  
ciers hypothécaires sont requis de s'inscrire leurs  
réclamations dans les six jours précédant la  
vente. Conditions: argent comptant.

JOHN WHYTE,  
Syndic officiel.

20 déc—4f—48

**PERDU.**

LA VIELLE DE NOEL, à la Messe de Minuit,  
dans l'Eglise des Jésuites, un Chapelet de  
perles monté en argent et garni d'une Médaille  
et d'une petite croix en argent, et renfermé dans  
une boîte (forme d'œuf) brune sculptée. On  
récompensera libéralement quoiqu'on le rappor-  
tera aux Bureaux de l'Union Nationale.

28 déc.

JOHN WHYTE,  
Syndic officiel.

29—47

—Nous sommes heureux d'annoncer à nos  
lecteurs que les Canadiens-français de St.  
Albans viennent de se former en société sous  
le patronage de St. Jean Baptiste.

Voici les noms des officiers de la société:  
M.M. Antoine Moussette, président; Charles  
Marchessault, vice-président; George Beau-  
preux, secrétaire-archiviste; Charles Chagnon,  
secrétaire-correspondant; Louis Leriche, tré-  
sorier; Huldéric Allard, commissaire-ordon-  
nateur. F. Desjardins, W. Gervais, P.  
Bédard, J. Allard et W. Bénard, directeurs.

Nous souhaitons à nos compatriotes de St.  
Albans succès dans le mouvement patriotique  
qu'ils viennent d'inaugurer dans cette partie  
des Etats-Unis.

Monsieur

Je me permets de vous féliciter sur la per-  
fection de votre composition intitulée "Royal  
Italian Bitters." Je l'ai ordonné à plusieurs  
de mes malades qui avaient besoin de toni-  
ques pour relever leurs forces et ils n'ont eu  
qu'à s'en louer.

Du reste cette préparation n'étant unique-  
ment composée de Substances Stimulantes,  
Amères, et toniques possède toutes les qualités  
qui constituent une boisson hygiénique et  
tonique par excellence. Par les Stimulants  
et les amers qu'elle contient, elle agit direc-  
tement sur l'estomac et le tube digestif, en  
réveillant l'énergie des fonctions digestives, et  
en rendant les digestions plus faciles et plus  
complètes.

Par les toniques et surtout par le fer qui  
entrent dans sa composition, elle agit sur tout  
l'organisme, les tissus prennent une consistance  
plus marquée, un développement plus complet,  
une énergie fonctionnelle plus régulière; le  
sang devient plus riche en globules, les  
forces sont plus grandes, le système musculaire  
plus puissant, le système nerveux plus calme.

Cette boisson qui est stomachique en même  
temps que tonique, est non seulement utile  
aux personnes bien portantes, afin de faciliter  
leur digestion; mais encore elle peut être  
employée avec succès dans une multitude de  
maladies, qui sont sous la dépendance immé-  
diate des vices dans la nutrition, telles que  
dyspepsie, entéralgie, anémie, chlorose, leu-  
cémie, convalescence, enfin dans toutes celles  
où l'organisme profondément débilité a besoin  
de toniques pour relever ses forces, et fortifier  
ses organes.

Cette composition par sa clarté, sa limpidité,  
son goût suave et agréable, et surtout par sa  
tonicité mérite d'attirer l'attention du public  
et doit être considérée comme infiniment su-  
périeure à toutes les préparations du même  
genre qui ont été composées jusqu'à ce jour.

Veulez agréer Monsieur l'expression de  
mes sentiments distingués

A. SOULACROIX

Docteur médecin et chirurgien français de la  
faculté de Paris, Bachelier es-lettres, bachelier  
es-sciences physiques,

rue Notre Dame, no. 192  
Montréal le 29 décembre 1886.

à MONSIEUR GIANELLI

On peut se procurer ce célèbre tonique  
chez Messieurs Nelson, Lavolette & Giraldi,  
et Picault & fils 74 et 78 rue Notre-Dame.

24 déc.—1 m

VERBUM SAP.—Vous êtes particulièrement  
intéressé d'aller rendre visite au "Cosmopolitan"  
et d'y goûter les pâtés aux moutons et aux  
lunettes qu'on trouve toujours dans cet établis-  
sement, ils ne peuvent être surpassés. En-  
viron 600 de ces pâtés sont vendus journalie-  
ment.

22 déc

Im—43

**G. T. DORION & CIE.**

**LI DÉPENDANCE**

**PACIFIQUE.**

DU

**CANADA.**

M. Médéric Lanctôt prépare en ce  
moment une brochure où il s'efforce  
de traiter, sous tous ses aspects et à  
fond, la question de l'indépendance du  
Canada.

Cette brochure paraîtra dans quel-  
ques jours Elle est entre les mains  
des imprimeurs et sera publiée en  
même temps dans les langues fran-  
çaise et anglaise.

Les journaux du Canada sont priés  
de reproduire cette annonce, et de la  
tenir dans leurs colonnes jusqu'à la  
publication de la brochure de M.  
Lanctôt.

La note de l'insertion de cette an-  
nonce sera soldée aux bureaux de  
l'Union Nationale.

**NOUVELLES ANNONCES.**

**ACTE DE FAILLITE DE 1864.**

Dans l'affaire de WILLIAM GAIRNS, Ormstown,  
Comté de Chateauguay, C. E., Insolvable.

**VENTE DE TERRE.**

En vertu du pouvoir qui m'est délégué en ma  
qualité de Syndic des biens et effets de l'insol-  
vable ci-dessus mentionné, j'offrais en vente, à la  
folle enchère, à l'hôtel de A. McEchran, dans le  
village de Ormstown, Comté de Chateauguay,  
C. E., LUNDI le 11e jour de mars prochain, A. D.  
1887, à midi, la terre ci-dessus (ou ferme) ap-  
partenant à la succession du dit insolvable, savoir:  
Ce lot entier de terre désigné sous le No. 10, et  
situé dans le quatrième rang de Georgetown Sud,  
dans la Seigneurie de Beauharnais, Comté de  
Chateauguay, borné en front par le chemin de  
front du dit rang; en arrière par le No. 10, dans  
le troisième rang; sur le côté sud-ouest, par la  
ligne de division de Georgetown et Jamestown, et  
sur le côté nord-est par le No. DE

**Bème Editon.**

ISLE DU PRINCE EDOUARD.

L'Examiner de Charlottetown nous annonce qu'il vient d'y avoir dans l'Isle du Prince Edouard une crise ministérielle qui s'est terminée par la résignation du ministère.

D'après cette feuille, la discorde régnait depuis longtemps au sein du parti conservateur.

Les opinions se divisaient sur la question de confédération. M. Palmer, procureur-général, s'est prononcé contre ce projet avec ses amis, et le colonel Gray, M. Pope et leurs amis forment l'autre section du parti conservateur favorable à sa réalisation.

L'Isle Prince du Edouard est l'endroit où la confédération est la moins populaire.

MEUR. COL. BROWN.—Le Times de Londres du 4 Décembre dit:—Un homme d'une apparence martiale et polie, du nom de George Brown, a été amené en cour en vertu d'un warrant signé par le juge Coursol, de Montréal, et endossé par le secrétaire d'Etat conformément à l'acte 6 et 7 Vict., Chap 31, qui pourvoit à la reddition de nos prisonniers accusés de félonie et de crimes de colonies anglaises.

Il est accusé d'avoir volé \$3,202, argent qui appartenait au gouvernement et qu'il avait reçu en sa qualité de lieutenant Colonel des volontaires Canadiens appelés au service à l'occasion de l'invasion du Canada par les fédérés.

Le prisonnier avait appartenu auparavant à l'armée régulière anglaise et avait perdu un bras dans la guerre de Crimée. Le secrétaire d'Etat doit émaner l'ordre de le livrer aux tribunaux canadiens.

CHEMIN DU LAC ST JEAN.—Cette immense voie de communication, destinée à rendre de si grands services à la colonisation, est maintenant ouverte.

On y travaillait depuis longtemps et il est certain que son achèvement ne tardera pas à produire les heureux fruits que l'on en attendait.

**AVIS SPECIAUX.**

SA REPUTATION EST-ELLE ETABLIE? Vous avez droit de faire cette question. Vous avez non seulement le droit, mais c'est certainement votre devoir à l'égard de votre famille et de vous-même d'en agir ainsi. L'Extrait Végétal balsamique de Dewar a été depuis plus de 22 ans la médecine universelle. Le Liment du Vermont de Henry a gagné du terrain dans la faveur publique depuis les 16 dernières années et l'Odolus Killianer a reçu l'approbation sans réserve des principaux dentistes de Montréal.

**CHOLERA.—Le Pain Killer**

vegetal de Perry Davis guérit sûrement cette maladie. Le Rév. James C. Boomer dit: Je me suis servi du Pain Killer avec un grand succès dans des cas de choléra chez des enfants, de maux d'intestins, de la Bronchite, d'émoussés, etc., et je prends plaisir à le recommander comme un précieux remède pour ces familles.

Le Rév. James C. Boomer dit: Je me suis servi du Pain Killer avec un grand succès dans des cas de choléra chez des enfants, de maux d'intestins, de la Bronchite, d'émoussés, etc., et je prends plaisir à le recommander comme un précieux remède pour ces familles.

**PRENEZ le Pain Killer, (Tue-Douleurs)**

contre le Choléra, les Maux d'Intestins, les Croupes, les Brûlures, les Coupures, les Douleurs, les Démoussés, les Maux de Dents, les Douleurs dans le Visage, les Névralgies et le Rhumatisme, les Gênes, les Maux de Gorge, les Fièvres, etc. Servez-vous en dans les cas ci-dessus. Ses propriétés comme remède de famille à indiquer quelques personnes d'imiter et de recommander le Pain Killer, à un grand succès.

Médicament des Contrefaçons. Vendu par tout les Droguistes et Epiciers. PRIX: 15 CTS, 25 CTS, 50 CTS, PAR BOUTILLE. PERRY DAVIS & SON, Manufacturiers et Propriétaires, 378 rue St Paul, Montréal, C.

**DECES.**

En cette ville le 28 courant à l'âge de 73 ans, M. Pierre Benoit, père de Z. Benoit, écrivain.

Les funérailles auront lieu lundi, le 31 courant, à 8 heures précises. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No. 172, rue Wolfe.

**SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES IRLANDAIS PROTESTANTS.**

CONCERT ANNUEL. Le 11me concert annuel de la société Bienveillante des Irlandais Protestants aura lieu au City Concert Hall, jeudi 3 janvier prochain.

Les portes seront ouvertes à 7 heures. La soirée commencera à 8 heures. Le programme contenant les détails de la soirée sera donné dans une autre annonce.

**PROVINCE DU CANADA, COUR DE CIRCUIT.**

James G. O'Brien, Demendeur. Guillaume alias William Desautels, Défendeur. Par ce que public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné, au domicile du défendeur en cette cause, en la cité de Montréal, le septième jour de janvier prochain, à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en tables, chaises, et autres effets. Le tout sera vendu au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.

**AVIS.**

Les Magasins du Quartier Est de Montréal seront fermés à sept heures du soir, à partir du premier Janvier jusqu'au premier d'Avril.

**PROVINCE DU CANADA, COUR DE CIRCUIT.**

Morris Zacharias, Demendeur. William N. Gear, Défendeur. Par ce que public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné au magasin et place d'affaires du défendeur en cette cause, dans la cité de Montréal, le septième jour de janvier prochain à midi, tous ses meubles et effets de commerce consistant en Sucrière, Crankers, Raisins et autres effets, le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.

**AVIS.**

William N. Gear, Défendeur. Par ce que public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné au magasin et place d'affaires du défendeur en cette cause, dans la cité de Montréal, le septième jour de janvier prochain à midi, tous ses meubles et effets de commerce consistant en Sucrière, Crankers, Raisins et autres effets, le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.

**AVIS.**

William N. Gear, Défendeur. Par ce que public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné au magasin et place d'affaires du défendeur en cette cause, dans la cité de Montréal, le septième jour de janvier prochain à midi, tous ses meubles et effets de commerce consistant en Sucrière, Crankers, Raisins et autres effets, le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.

**LE PROFESSEUR A. B. SPINNEY.** Propriétaire de l'Institut Electro-Magnétique, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, durant les derniers six mois, et leur annonce respectueusement qu'il continue de traiter avec le plus entier succès, les VIEUX MALADIES CHRONIQUES. Il invite tous ceux qui souffrent à venir le voir, ses consultations ne coûtent rien. Allez vous assurer s'il comprend votre maladie. S'il peut vous guérir, il vous le dira; s'il ne le peut pas, il ne vous le cachera pas.

Le Dr. S. a un appareil Electro-Magnétique pour l'examen des MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES POUMONS. Cet instrument lui permet de découvrir la plus légère maladie des poumons ou de tout autre organe interne, et il garantit de guérir la consommation, lorsqu'elle n'est pas trop avancée. Les personnes souffrant des maladies suivantes: Les Rhumatismes, Névralgies, Scrofule, Salt Rheum, Membres contractés ou Muscles contractés, Paralysie, Epilepsie, Maladies de l'Epine Dorsale, Danse de St. Guy, Maladies du Foie, Asthme, Catarrhes, Molardies du Cœur, etc., etc.

font bien de venir de suite. Rappelez-vous que la négligence est toujours fatale; ce qui peut être guéri aujourd'hui, ne sera peut-être pas demain. Venez et assurez-vous par vous-mêmes. Heures de bureau, de 10 à 1, de 3 à 5, et de 7 à 9 heures.

N. B. Le prof. S. extrait les dents sans douleur. Des MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES pour Médecins, Dentistes et les familles, sont vendues par le prof., qui donne tous les renseignements nécessaires.

Ci-joint quelques-uns des nombreux certificats reçus par le prof.: Cher Monsieur.—Je considère que je me rendrais coupable d'une grande injustice à votre égard et que je manquerais à mon devoir à l'égard de ceux qui souffrent, si je ne faisais pas connaître le soulagement que m'a procuré votre traitement. Avant d'avoir recours à vous, j'avais souffert pendant près de six mois d'une toux et d'une maladie des poumons qui, à la fin, devint très-sérieuse, me rendant faible et incapable d'accomplir les devoirs et de jouir des plaisirs de la vie. Il y a environ quatre mois, je me plaçai sous votre traitement, et je suis heureux de dire que ma toux a disparu, que mes poumons sont forts et que la santé m'a été rendue. Je puis maintenant dire et recommander à tous ceux qui souffrent de pareilles maladies, de se placer sans délai sous votre traitement. Ce vous offrant mes plus sincères remerciements pour mon prompt retour à la santé.

Je suis, avec respect, votre, etc. ELIZABETH MINTO, 596, rue Bonaventure.

**AUTRE EXTRAIT.**

Cher Monsieur.—Il y a dix-huit mois, je devais affecté d'une diarrhée chronique par l'usage d'une eau minérale et pour m'être exposé au mauvais temps. J'étais dévoré de douleurs de New York, mais sans succès. Ma santé continuait à décliner jour par jour, ma maladie devenait plus sérieuse jusqu'à un mois de février, alors que je suis venu à Montréal, pour visiter un de mes amis, et il le pensait pour mourir; mais grâce à la divine Providence, on me conseilla d'essayer votre nouvelle méthode de traiter ces maladies, et maintenant, au lieu d'être compté parmi les morts d'un squelette vivant, je jouis d'une bonne santé, et je crois que vous avez été l'instrument dans les mains de la Providence qui m'a sauvé d'une mort prématurée, car je crois que sans votre habile traitement, je ne serais plus de ce monde.

Je demeure avec reconnaissance, cher Professeur, votre humble serviteur, THOMAS WILKINSON, Rue Bonaventure, près la Rue des Seigneurs.

**UN AUTRE.**

Cher Monsieur.—Depuis cinq à six semaines, j'étais affligé d'une dyspepsie très-sérieuse. J'avais été soigné par les plus habiles médecins de Montréal. De temps en temps, je me plaçais sous leur traitement, et après avoir pris un nombre considérable de médecines, il se trouva que ma maladie avait augmenté. Je devais plus mal, l'appétit me manquait, j'étais troublé par des sensations douloureuses, d'une pesanteur et d'une plénitude de l'épigastre, la civilité devenait dépressive, mon esprit s'affaiblissait, me causant un grand abattement. J'essayai de tous les remèdes annoncés sans aucun résultat. Mes espérances de retour à la santé commencent à s'éteindre quand enfin je résolus d'essayer la méthode de traitement de Dr. Spinney. Il y a maintenant un peu plus de deux mois que je suis sous le traitement du Professeur, et je suis heureux de vous dire que je me trouve comme un autre homme, débarrassé de ma maladie et jouissant de la vie comme dans les jours passés.

M. l'Éditeur. Ayez la bonté de donner place à ce certificat dans les colonnes de votre estimable journal pour le bénéfice de tous ceux qui souffrent de pareilles affections et à qui je conseille d'aller voir immédiatement le Dr. Spinney. Avec les plus grands remerciements pour mon rétablissement rapide, je demeure votre, etc. WILLIAM STEPHENS, No. 39, rue Seaton.

P. S.—Toute personne qui voudra avoir une confirmation des faits ci-dessus, n'a qu'à s'adresser à moi. 5 juillet 1866. la—249

**ON A BESOIN IMMÉDIATEMENT DE GENT OUVRIERS**

pour travailler les machines à coudre de Singer pour les dames. Les hommes couturiers trouveront de l'emploi permanent. S. H. et J. MOSS, no. 5 et 7 rue des Récollets. 1s—48

**GEORGE ARMSTRONG DE LA**

Place Victoria, vend maintenant ses meubles à dix pour cent au-dessous des prix ordinaires pour argent comptant, dans la vue de réduire son assortiment. Il a toujours à vendre une grande variété de cercueil métalliques brevetés de Pisk, pour la vente desquels il est le seul agent pour le Canada.

N. B.—Tous les autres cercueils métalliques ne sont que des imitations de ceux-ci. 22 déc 1m 43

**DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.**

La société qui existait entre Masse et Renaud, marchands, de St. César et Farnham, est, de ce jour, dissoute de consentement mutuel. M. P. P. Masse, fils est le seul autorisé de régler les affaires de la dite société. 21 déc 2s—42

**ACTE DES INSOLVABLES DE 1864-5**

Dans l'affaire de ALVA JOHNSON, de la ci-devant maison de Johnson & Stanton, de la station de Stanbridge, G.E., insolvable. Les créanciers de l'insolvable ci-dessus mentionné ont notifié qu'il a été au Bureau du soussigné un acte de composition et de décharge exécuté par les trois-quarts en valeur et la majorité en nombre de ses créanciers, et qu'à moins qu'opposition à cela ne soit faite entre mes mains dans les six jours précédant la dernière publication de cet avis, j'agirai suivant la dite acte et conformément à ses stipulations. JOHN WYTHE, Syndic officiel. 28 déc 2s—47

**DÉMENAGEMENT.**

La Banque de Toronto a transporté son bureau ce jour à la bâtisse voisine du bureau de la Banque Commerciale du Canada, coin des rues St. Jacques et Bleury. R. J. DALLAS, gérant. 27 déc 8f—4j

**SIROPS de Fruits.**

Possédant la même saveur que le fruit lui-même. Préparés expressément pour l'usage des familles.

Les Sirops suivants sont particulièrement recommandés comme étant délicieux; mêlés avec de l'eau, vous avez un breuvage rafraîchissant: Vanille, Fraises, Citron, Orange, Safran, Gingembre, Vinaigre de framboise. Préparé par Evans Merceur & Cie, (ci-devant Lamplugh & Cambell) Pharmaciens, No. 265 rue Notre-Dame, Montréal. Un échantillon libéral est accordé au commerce. 18 déc —j 1 jan

**FLEUR! FLEUR! FLEUR!**

A Vendre Fleur de blé choisi, "pour pâtisserie XXX", "famille", "Graham". Mis en sacs (expressément pour l'usage des familles) de trois grandeurs différentes, contenant la moitié, le quart et le huitième d'un baril. PARKY & BRODIE, Menuisiers, Bureau: Coin des rues Craig et Bleury. 10 déc —1m

**CARTES DE VISITE du nouveau vel au, GRAVÉES et IMPRIMÉES** par GEO. BISHOP & CIE., bâtisse du Herald No. 53 Grande rue St. Jacques, Montréal.—Papeterie de luxe, Photographies, Albums, etc. Patrons élégants de plaques pour porte en argent, Seaux et Presses à Estamper, Cote d'armes et Monogrammes gravés et imprimés en couleurs. 19 déc j 1 jan

**R. HENDERY & CIE.**

ORFÈVRES EN OR ET EN ARGENT. BIJOUTIERS, ETC., ETC. Ont un assortiment nouveau convenable pour la présente saison. 53 GRANDE RUE ST. JACQUES. (Voisin de chez Messrs. Dawson, Bros.) Manufacture: No. 590 RUE CRAIG 21 déc —1m

**VENEZ, VENEZ A LA**

Montréal Photographic Gallery pour les Étrennes du jour de l'an, 10,000 Photographies à distribuer entre tous ceux qui voudront faire prendre leurs Photographies, pour un mois seulement, chez J. O'REILLY, Coin des rues St. Laurent et Lagacière, Montréal. N'oubliez pas de venir, car c'est chez lui seul que vous aurez satisfaction. 19 déc 1m—49

**FETE DE NOEL!**

Robes de Boeuf première qualité—langues marinées jambons fumés, au sucre, saucisse de Boulogne langues fumées. Pâtisseries au bon lait, au lard, au beurre, saucisses de panne, en brutes déferblées de 2 et 4 livres. Le tout spécialement préparé pour l'usage des familles, par JAMES BUCHANAN, Entrepôt de jambons de Glasgow 20 Quarré Victoria. 22 déc 7f—4g

**LAND O' CAKES**

AN FARLS BAKED W/ BUTTER FOU' CRUMP AUJOURD'HUI. ETABLIS EN 1812. Charles Alexander annonce respectueusement qu'il a un bon approvisionnement de biscuits de tous genres convenables pour la saison des Fêtes, tels que Biscuits Écossais, Short Bread, à la reine, aux grains, raisin, raisin de corinthe, citron et biscuits pour dame, biscuits à thé et de toute sorte. —Aussi:— Biscuits à la glace et ornés. Le département des sucreries renferme un assortiment considérable de toutes les douceurs dans la ligne. Bons pains français, chocolat, pastilles à la crème et caramels boîtes de fantaisie, de manufacture française, anglaise et allemande. Cornes d'abondance à des prix qui conviennent à tous. Les ordres pour familles sont promptement exécutés, les personnes qui veulent déjeuner et souper seront servies comme d'ordinaire avec la plus grande attention. CHARLES ALEXANDER, 291 Rue Notre Dame j 1 jan.

**PATATES! Patates! Patates!**

A vendre 4,000 Minots de Patates, toutes choisies à la main et garanties en bon ordre, arrivant tous les jours et à vendre. S'adresser à LAZARE TURCOTTE, Chez M. S. FOREST, Propriété de M. S. Tiffin, No. 147, Rue St. Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours. 24 déc 1s—44

**AVIS**

Le Soussigné seul exécuteur testamentaire et administrateur des biens et affaires de la succession de feu Simon Valois écuyer, son père, en son vivant d'Hochelega, paroisse de Montréal, donne avis par les présentes à toutes personnes endettées envers la dite Succession de venir payer sans délai, et toutes personnes envers lesquelles la dite Succession pourrait être endettée, sont priées de présenter leur compte aussi sans délai au soussigné, à son domicile. A. L. VALOIS, Prêtre. Hochelega, 17 décembre 1866. 18 déc 8s—2s 3fpa.

**ROBT. BICKERDIKE, BOU-**

cher, banc no. marché St. Antoine, désire informer les citoyens qui fréquentent ce marché, qu'il a tout dernièrement ouvert un étal pour la vente en détail du Lard de boucherie, et qu'il aura toujours en mains un bon assortiment de jambons au sucre et bacon, toute espèce de viandes salées et séchées qu'il vendra au plus bas prix du marché. 24 déc 2s—44

**S. GOLTSMAN, TAILLEUR**

CIVIL ET MILITAIRE, No. 114, Grande rue St. Jacques. N. B.—Raccommodes exécutés avec soin. Conditions libérales à ceux qui fourniront leurs étoffes. 27 sept 1s—82f

**PHILLIPS & CIE.**

COURTIERS. Coin des rues St. Saeurement et St. Nicholas 16 déc —5m

**VENTE A L'ENCAN. GRANDES VENTES**

POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN

Le Soussigné a reçu des consignations directes de M. C. H. Roudeux, de Paris, MM. George Cutts et Cie, et MM. Wm. Gallimore et Cie de Sheffield, qu'il doit vendre à l'encan, à ses salles, 139 grande rue St. Jacques, à commencer SAMEDI, LE 22 DECEMBRE pour continuer chaque jour, jusqu'à ce que tout ait été vendu. L'assortiment comprend: Éléphants Horloges françaises, en bronze, dorées et en or moulu. Un envoi considérable d'Ornements français, en do Services à Thé et Café, et un assortiment général d'Articles en argent et plaqués en argent 550 doix. Fourchettes et Cuillers galvanisés 300 Montres de Londres, comprenant: Diamond back, Levres, 18 k., avec boîtiers de goût, ouvrages et naïfs, en or et en argent, etc. —Aussi:— Un assortiment général de Marchandises utiles et de goût. Vente chaque jour à Deux heures et à Sept heures du soir. L. DEVANY, Encanteur. 19 déc

**PRESENTS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.**

NOUVELLES CONSIGNATIONS DE MARCHANDISES. Reçu par "l'Express", directement de Suisse, une CAISSE de MAGNIFIQUES MONTRES en or et en argent, de patrons divers, garanties ne jamais se déranger. SAVAGE & LYMAN, Cathedral Block, 271 Rue Notre Dame. 19 déc

**ARTICLES pour les Fêtes.—**

SAVAGE & LYMAN, Ont reçu par le dernier steamer et par voie de l'Express, plusieurs caisses de MAGNIFIQUES BIJOUX, d'articles ELECTRO-PLAQUES et de Fantaisie, lesquels ajoutés à leurs récentes importations, renouvellent leur assortiment plus complet et plus riche qu'il ne l'a jamais été jusqu'ici. Le public est respectueusement invité à venir en faire l'inspection. CATHEDRAL BLOCK, 271 Rue Notre Dame. 19 déc

**PRESENTS DU NOUVEL AN.**

Les Soussignés viennent de recevoir un assortiment de Troussets et boîtes complètes de Toilette pour Dames et Messieurs. Secrétaires en bois de Rose, en Cuir et en Papier-Mâché. Boîtes à bijoux et à parfums—suifs, Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Téléscopes, Lunettes de Touristes, Marines et d'Opéra. SAVAGE & LYMAN, Cathedral Block, 271 Rue Notre Dame. 19 déc

**PRESENTS DE NOEL.—**

On vient de recevoir par le dernier steamer un assortiment considérable et varié de NOUVEAUTES PARISIENNES, convenables pour PRESENTS DE NOEL. SAVAGE & LYMAN, CATHEDRAL BLOCK, 271 Rue Notre Dame, 19 déc

**SAVAGE & LYMAN**

Ont en mains un assortiment considérable de VAISSELLE D'ARGENT de leur propre manufacture, comprenant: services à thé et à café, carafons pour claret, Pots, Sauciers, Plats pour bisuits, Castors, Goblets, Coupes, Anneaux pour serviettes, couteaux et fourchettes à poisson, Sallieres, cuillères, fourchettes, spatules, etc., etc. CATHEDRAL BLOCK, 271 Rue Notre Dame. 19 déc

**PENDEULES! PENDEULES!**

Reçu de Paris, un assortiment de Pendules en Marbre, en Or moulu et pour véhicules, de patrons et dessins nouveaux, magnifiques et utiles présents pour les fêtes. SAVAGE & LYMAN. 19 déc

**BIJOUX EN GRENAT.**

Importation directe de la Bohême. Les Soussignés ont reçu une caisse de BIJOUX EN GRENAT, de patrons multiples et exquis qu'ils vendront à des prix plus modiques que de coutume. SAVAGE & LYMAN, CATHEDRAL BLOCK, 271 Rue Notre Dame. 14 déc —j 1 jan

**PRESENTS POUR LES FETES.**

D'ICI AU 1er JANVIER, JAMES MORISON fera une vente spéciale au Rabais d'un RICHE ASSORTIMENT de SOIES, CHALES ET ETOFFES A ROBES. Environ Un Tiers au-dessous des prix ordinaires. Des milliers de Patrons de ROBES DE TOUTES SORTES, DE \$2 A \$4, DE \$2 A \$3, DE \$3 A \$4 ET DE \$4 A \$5. Des Etoffes à Robes depuis 5d. JUSQU'A 1s. LA VERGE. JAMES MORISON & CIE., Magasin Quartier Ouest (ancienne place) 450 rue Notre-Dame; Magasin Quartier Est, 274 rue Notre-Dame, (près de l'Eglise Paroissiale). 14 déc

**NOEL & JOUR DE L'AN!**

PRESENTS R. SHARPLEY A maintenant OUVERT POUR INSPECTION son Etablissement considérable de Articles de fantaisie Bijouteries, Montres, Boîtes à ouvrage, Vaiselle Electro-Plaquée, etc., etc. Convenables pour présents des fêtes. R. SHARPLEY, Crystal Block, 251 Rue Notre Dame! 21 déc—j 1 jan

**CADEAUX!! CADEAUX!!**

de Noel et du Nouvel an. E. E. BEAUDRY

A l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciements à ses pratiques de la ville et de la campagne pour la confiance et le patronage qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour, et saisit cette occasion pour leur annoncer qu'il vient de s'associer à Mr. J. B. R. Dufresne et que les affaires se continueront comme par le passé sous les noms de Beaudry & Dufresne. BEAUDRY & DUFRESNE Reçoivent maintenant leur assortiment complet de Bijouteries, Argenteries, et un grand choix d'articles de fantaisie de fabriques françaises; Bronzes, Ornements de Cheminée et Salons, objets de Toilette. 11 dec 33—1m

**VIENNENT D'ETRE REÇUS,**

un Assortiment complet et considérable de Verres de Lunettes à col allongé et à base évasée; do do do do ovale. Aussi—Une collection de Magnifiques Fleurs et Fruits en cire. Aussi—Les patrons les plus nouveaux de VERRERIE COULÉE et TAILLÉE, comprenant:—Tumbler, Verres à Via, Goblets, Carafes, Plateaux, Bouteilles à Marinades. Magnifiques Vases en Verre de Bohême. Venez et vous serez accueillis avec bonheur. E. WRIGHT & CIE., 492 Rue St. Paul. 13 dec—3s

**DISPENSARE DE LA CITE.**

PRESENTS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Fleurs canadiennes séchées et mises en Cadres en grande variété. Ces fleurs peuvent se conserver leur couleur pendant des années. AUSSI: Un assortiment complet de Bouquets pour noel, etc., etc. NELSON, LAVIOLETTE & GIRALDI 13 dec—3s

**UN ASSORTIMENT complet**

d'articles de fantaisie Écossais et de Toilette. NELSON, LAVIOLETTE & GIRALDI. 18 dec—1 an—39

**SIROPS EN GRANDE variété**

à vendre au Gallon ou à la bouteille NELSON, LAVIOLETTE & GIRALDI, 252 rue Notre-Dame. 18 dec—1 an—39

**A VENDRE.**

Huile de Morue, Poisson Blanc, Traits Saumonés, Beurre, Jambons, Bacon, &c., &c., &c. A bon marché pour clore les consignations. Ont toujours en mains et reçoivent tous les jours un bon choix de FLEUR de blé, FARINE de Seigle, etc., etc. KIRKWOOD, LIVINGSTONE & CO. 11 dec—1 jan

**CHANGEMENT DE TARIF.**

Le droit ad valorem sur Cigares ayant été aboli, le Soussigné offre en vente une consignation considérable de Cigares importés directement de la Havane à TRÈS BAS PRIX. E. LYMAN MILLS, 33 rue St. François Xavier. 21 dec—42—3s

**TABLES DE BAGATELLE.—**

Le Soussigné vient de recevoir un magnifique assortiment de tables de bagatelle d'une bonne grandeur, avec grosses billes. R. SHARPLEY 281 rue Notre Dame. 19 dec—42

**PRESENTS POUR NOEL ET**

le jour de l'an.—A vendre par les soussignés un assortiment splendide d'articles propres à être donnés en présents de Noel et du jour de l'an, comprenant: Chaises de goût, Ottomans, porte chapeaux de fantaisie, porte musique, tabourets pour pianos, tables de travail l'antebary et Da-reportis, Étagères, what-nots, etc. —Aussi:— Un assortiment magnifique de Rideaux Brodés et en fil, tapis en étoffe brodée frappés et en damas, des dessins les plus élégants les plus nouveaux, pour pianos et tables; Essuis-pieds de fantaisie en laine et en coco; Miroirs de toutes sortes dorés et sculptés, ainsi que meubles de toutes descriptions. J. et W. HILTON. 14 dec j 1 jan.

**PRESENTS POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN.—**

Une collection magnifique de Pipes Merschaum, Cigars et Jarses pour tabac, pour les fêtes proclames, à très bas prix. PHILIP HENRY, 208 rue Notre-Dame, coin de l'église paroissiale 19 dec j 1 jan

**ETABLISSEMENT de Teinturier**

de Montréal ayant obtenu une Médaille.—Bureaux, 13 rue Bleury. Tous ordres pour Teindre, Dégraisser, etc., exécutés promptement et économiquement. Hardes d'hommes nettoyées en 48 heures et rendues presque neuves. On teint en noir et en brun tous les Mercredis. 7 sept—394 6m JOSEPH BOESE.

**PRESENTS pour les fêtes**

1866. 1867. McCURE & CASSILS, 400 RUE NOTRE DAME. Ont en mains un magnifique assortiment convenable pour la saison: Châles à déjeuner, Crinolines Balnoral, Gilets en laine, Sontags, Mitaines, Clouds, Hoods, Cravattes, Poignets, Gants, Echarpes, Articles en caoutchouc, bretelles, Chemises de Banelle, Flanelle de fantaisie, Parfums de toutes étoffes et de toutes grandeurs. AUSSI: Cravattes en laine, Gilets Cardigan, Crémone, etc., etc. 400 RUE NOTRE DAME. 18 dec —j 1 jan

**ON A BESOIN**

De bons tailleurs pour faire des pantalons vestes et surtout. S'adresser à no 638 rue St Paul 1s—4s 22 dec

**R. R. R.**

LE REMÈDE UNIVERSEL.

**RADWAY'S READY RELIEF**

(Soulagement prompt de Radway.) Il guérit instantanément les Douleurs ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF CONT

**Choléra Asiatique**

La Fièvre Jaune, La Petite Vérole

